Saint Aubin d'Aubigné

Juillet
Août
Septembre
2020
210

sommaire

Vie communale 04 à 11

04 Elections municipales
Résultat des élections municipales du 15 mars 2020
Composition du Conseil Municipal –26 mai et 8 juin 2020

06 COVID-19
Au niveau des écoles
A destination des aînés et des personnes vulnérables ou en difficulté
A destination de tous
La Boîte à Métiers remercie les saint-aubinois.e.s

07 Travaux - Voirie - Aménagements
Travaux - Aménagements
- La future salle de sports Hermine / Erminig
- Réfection de la couverture de l'Èglise
- Extension du restaurant scolaire : attribution du marché
Voirie
- Réfection de voirie allée du Clos Sireuil
- Zone 30 en centre-bourg
ZAC du Chêne Romé
- Tranche 2
- Tranche 3

10 Entreprendre
Nely Tizon, magnétiseuse
Gaëlle Mairet vient de lancer son entreprise « Projet 305 »
Maria Brillet, l'étoile de la mode !

11 Expression des groupes

Val d'Ille-Aubigné 12 à 14

Le PLUi est entré en application
Le Val d'Ile-Aubigné participe au Fonds COVID RÉSISTANCE
Mobilités

14 Infos pratiques

Enfance jeunesse 15 à 16

Tarifs enfance-jeunesse
Les services enfance-jeunesse pendant la crise sanitaire
Chantiers jeunes 2020
Carnaval le 28 août !

Education 17 à 20

Ecole élémentaire Paul Gauguin
Ecole Notre Dame de Bon Secours
Collège Amand Brionne
Lycée Simone Veil

Infos en bref 20 à 21

Saint Aubin en images 22

Association/ culture 23 à 26

Bibliothèque municipale
ACES Club Arlequin
Lire en Automne, le salon du livre et des artistes
Club de la détente
Rentrée musicale de l'cole de Musique de l'Ilet !
Assemblée générale de la section UNC
Le SAS, un nouvel espace de solidarité
Braderie des écoles publiques

Agenda 27

état civil

Naissances

Soan Maurel Ledoux
2 allée Lucie Aubrac
Le 24 février 2020

Adriel, Héliot, Célian Levavasseur
2 allée du Béarn
Le 25 février 2020

Nino, Mady, Henri Peron
16 Le Chêne des Noës
Le 3 mars 2020

Liv, Gaëlle, Marie Saffray
12 rue de la Bourdaine
Le 10 mars 2020

Evelyne, Anissa, Kahina Kepl Bourrich
2 au lieu-dit « La Touche »
Le 27 mars 2020

Lise, Dominique, Agnès Dubreuil
7 rue de Molène
Le 25 avril 2020

Maëlle, Anne, Reine Quinquenel
27, rue d'Antrain
Le 26 avril 2020

Théo, Cyriaque, Laurent Baly
6, rue des Ouches
Le 28 avril 2020

Tom Boulin
1 rue des Echaliers
Le 9 mai 2020

Chloé, Irène, Catherine Vallée
3 rue Salvador Allende
Le 23 mai 2020

Léa, Sophie, Marie Gauchard
16 bis au lieu-dit « Le Bas Torial »
Le 2 juin 2020

Diego, Laurent, Olivier Seulin
5 bis rue de Chasné
Le 3 juin 2020

Alix Danezis
3 rue du Pressoir
Le 20 juin 2020

Mariages

Charlotte, Catherine, Aimée Besse
et Guillaume, Corentin, Nicolas Neveu
11 impasse de la Vallée
Le 15 février 2020

Décès

Marie, Joseph, Simonette, Juliette Gibet
87 ans
5 boulevard du Stade
Le 20 février 2020

Joseph, Emmanuel, Julien, Albert Gautier
75 ans
3 Le Haut Tertre
Le 12 mars 2020

Solange, Marie, Lucienne Gabrielle Desrues
92 ans
40 rue de Chasné
Le 16 mars 2020

Pierre, Emile, Maurice Lenen
93 ans
7 rue du Champérou
Le 6 avril 2020

Yvonne, Léonie, Marie, Joseph Durocher
100 ans
7 rue du Champérou
Le 13 avril 2020

Geneviève, Louise, Rose Blot
92 ans
50 rue de Saint Médard
Le 28 avril 2020

Louis, Marie Lebreton
93 ans
5 rue de Batz
Le 17 mai 2020

Edmond, Eugène, Marie, Joseph Piel
103 ans
7 rue du Champérou
Le 1er juin 2020

Saint Aubin Infos
Mairie - 4 place de la mairie
35250 Saint Aubin d'Aubigné
Tél. 02 99 55 20 23 - Fax 02 99 55 27 83
mairie@saint-aubin-daubigne.fr

Directeur de la publication :
Jacques Richard

Ont participé à ce numéro :
Charlotte André, associations, Chloé Cardon, Marie-Annick Bruézière, Benoit Chichignoud, Pascal Coumailleau, Département d'Ille-et-Vilaine, Christian Dumilieu, EHPAD de Saint Aubin d'Aubigné, établissements scolaires, Audrey Fernandez, Gaëlle Mairet, Josette Masson, Jean-Denis Moisan, Audrey Nicklaus, Emmanuel Péran, Anne-Marie Perrin, Région Bretagne, Jacques Richard, Florence Rivard, SADIV, Corinne Senamaud, Nelly Tizon et Val d'Ille-Aubigné.

Photographies et illustrations :
Charlotte André, associations, Benoit Chichignoud, Chloé Cardon, Département d'Ille-et-Vilaine, établissements scolaires, Audrey Fernandez, Gaëlle Mairet, mairie, Jean-Denis Moisan, Préfecture d'Ille-et-Vilaine, Région Bretagne, Yvonnick Roustiau, SADIV, Corinne Senamaud, Nelly Tizon, Audrey Nicklaus, Sembreizh, Union européenne et Val d'Ille-Aubigné.

Conception rt impression :
LE COLIBRI IMPRIMEUR
T.02 23 35 50 50
Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.

Prochaine parution : octobre-novembre-décembre 2020.
Distribution début novembre. Le service communication vous remercie de faire parvenir vos informations à la mairie jusqu'au **2 octobre 2020**.

le mot du maire

Chers St Aubinoises, St Aubinois,

Lors des élections municipales du 15 mars dernier, vous m'avez une nouvelle fois renouvelé votre confiance en accordant la majorité à la liste « Continuons pour St Aubin ».
Vous êtes 53 % à avoir participé au scrutin en dépit des conditions sanitaires, contre 44.3 % au niveau national lors du premier tour. Ce qui donne à notre nouvelle équipe municipale renouvelée à 50 % toute sa légitimité pour ses futures actions. L'expérience des uns et l'enthousiasme des autres feront que le travail réalisé reflètera totalement vos attentes. Cela nous permettra de développer notre commune harmonieusement, dans le respect du projet que nous vous avons présenté, un programme consistant, cohérent et réaliste.
Cette crise sanitaire hors norme due à la pandémie que nous venons de traverser a engendré un début de mandat compliqué.
Dès le lendemain du premier tour, nous avons dû y faire face. La solidarité a été notre première préoccupation. En effet, les contraintes de distanciation sociale renforcent souvent l'isolement, amènent des inquiétudes et génèrent des besoins particuliers.
C'est pourquoi les élus de l'ancien mandat comme du nouveau mandat ont établi un contact régulier avec les personnes âgées ou vulnérables afin de prendre des nouvelles et de rassurer. En outre, un partenariat a été établi en lien avec le supermarché local et l'association Irvin que je remercie tout particulièrement. Cette association s'est engagée et mise au service des habitants qui le souhaitaient pour faire leurs courses (alimentaires ou médicales) et leur éviter l'exposition au coronavirus.
Des dessins réalisés par les enfants des écoles ont été distribués aux résidents de l'EHPAD privés de contact avec leurs familles.
Toutes les actions décrites dans les pages suivantes ont été très appréciées par les personnes concernées.
Très tôt, nous avons commandé des masques de protection lavables qui ont pu être remis gratuitement aux habitants.
La crise sanitaire a durement frappé le monde économique. Pour nos commerçants, artisans, agriculteurs, entreprises, professions libérales, tous ces acteurs qui participent à notre quotidien, ne les oublions pas. Je tiens à remercier tous les commerces alimentaires et les producteurs locaux qui ont permis l'approvisionnement des Saint Aubinois durant le confinement. A notre initiative, le marché du mardi matin a également été maintenu, des aménagements ont été installés pour permettre de mieux respecter les gestes barrières.
Je tiens à remercier les agents municipaux qui durant le confinement ont travaillé afin d'assurer la continuité des services, maintenant le lien avec les administrés, mais aussi géré avec les élus les mesures sanitaires.
Durant le confinement, les services périscolaires sont restés ouverts afin d'accueillir gratuitement les enfants des personnels de santé, des pompiers, des gendarmes, des policiers y compris les samedis et dimanche en alternance entre les écoles Paul Gauguin et Bon Secours.
Du côté scolaire, une concertation et un travail préparatoire a eu lieu entre directrices, parents, services municipaux et élus. Puis, les différents protocoles sanitaires ont été élaborés afin de permettre un redémarrage des écoles, de la cantine avec repas chauds, de l'ALSH et de tous les services municipaux.
Merci à toutes les personnes qui se sont investies pour le bien de tous, élus, bénévoles.
Je vous souhaite de passer un agréable été loin des préoccupations du moment, prenez soin de vous et de vos proches.

Jacques Richard
Maire de Saint Aubin d'Aubigné

élections municipales

Résultat des élections municipales du 15 mars 2020

Inscrits : 2 830 Votants : 1 500
Blancs : 9 Nuls : 16 Exprimés : 1 475

Continuons pour Saint-Aubin d'Aubigné : 795 avec 53,89% des voix.
Saint-Aubin au Cœur : 680 avec 46,10% des voix.

Composition du Conseil Municipal - 26 mai et 8 juin 2020

A la suite des élections municipales, le Conseil municipal de Saint Aubin d'Aubigné a été installé le 26 mai 2020 à la salle polyvalente, dans le strict respect des consignes sanitaires en vigueur.
Jacques Richard a été réélu pour 6 ans maire de Saint Aubin d'Aubigné. Le Conseil municipal est composé de 27 élus, le nombre des adjoints a été fixé à 7.

Liste Continuons pour Saint Aubin

Jacques Richard
Maire de Saint Aubin d'Aubigné

Josette Masson
1ère Adjointe
- Adjointe déléguée aux affaires scolaires, au restaurant scolaire et au conseil municipal des enfants
- Vice-présidente de la commission enfance-jeunesse

Christian Dumilieu
2ème Adjoint
- Adjoint délégué à l'administration générale, aux finances, à la communication, l'informatique et à la culture
- Vice-président des commissions culture et communication, finances.
- Membre des commissions vie locale et appel d'offres

Séverine Pommereul
3ème Adjointe
- Adjointe déléguée au périscolaire, l'ALSH et la maison des jeunes
- Membre des commissions enfance-jeunesse, citoyenneté et solidarité

Gérard Perrigault
4ème Adjoint
- Adjoint délégué à l'urbanisme, aux opérations d'aménagement, aux affaires foncières, au cadre de vie et développement durable
- Vice-président des commissions urbanisme et habitat, environnement / cadre de vie / transports. Membre des commissions finances et appel d'offres

Danielle Bretel-Renault
5ème Adjointe
- Adjointe déléguée à la vie associative et sportive, à l'événementiel et réceptions
- Vice-présidente de la commission sports et vie associative. Membre de la commission culture, communication, du conseil d'administration du CCAS

Emmanuel Péran
6ème Adjoint
- Adjoint délégué aux bâtiments
- Vice-président des commissions vie locale et patrimoine. Membre des commissions finances et appel d'offres

Marie-Annick Bruézière
7ème Adjointe
- Adjointe déléguée aux affaires sociales, au logement social et aux personnes âgées
- Vice-présidente de la commission citoyenneté et solidarité. Membre de la commission vie locale et du conseil d'administration du CCAS

Sébastien Gautier
Conseiller municipal
- Membre des commissions enfance-jeunesse, sports et vie associative, urbanisme et habitat, environnement / cadre de vie / transports, patrimoine et appel d'offres (suppléant)

Nicolas Février
Conseiller municipal
- Membre des commissions urbanisme et habitat, vie locale, environnement / cadre de vie / transports, patrimoine, finances et appel d'offres (suppléant)

Claude Gendron
Conseiller municipal
- Membre des commissions sports et vie associative, culture, communication, urbanisme et habitat, environnement / cadre de vie / transports
- Membre du Conseil d'administration du CCAS

Camille Bossard
Conseillère municipale
- Membre des commissions enfance-jeunesse, culture, communication, citoyenneté et solidarité

Marie-Christine Herbel-Duquai
Conseillère municipale
- Membre des commissions citoyenneté et solidarité, patrimoine et finances
- Membre du Conseil d'administration du CCAS

Anne-Sophie Blot
Conseillère municipale
- Membre des commissions enfance-jeunesse, culture, communication, patrimoine et finances

Alain Vasnier
Conseiller municipal
- Membre des commissions sports et vie associative, urbanisme et habitat, environnement / cadre de vie / transports et appel d'offres (suppléant)

Michel Ravailler
Conseiller municipal
- Membre des commissions sports et vie associative, urbanisme et habitat, patrimoine et appel d'offres (suppléant)
- Membre du Conseil d'administration du CCAS

Pascal Coumailleau
Conseiller municipal
- Membre des commissions sports et vie associative, culture, communication, vie locale, environnement / cadre de vie / transports

Liliane Lubarski
Conseillère municipale
- Membre de la commission citoyenneté et solidarité

Anne-Laure Duval
Conseillère municipale
- Membre des commissions enfance-jeunesse, vie locale, patrimoine, finances et appel d'offres

Pascale Vitre
Conseillère municipale
- Membre des commissions enfance-jeunesse, sports et vie associative, culture, communication, citoyenneté et solidarité

Jean-Paul Berjot
Conseiller municipal
- Membre des commissions citoyenneté et solidarité, urbanisme et habitat, vie locale, environnement / cadre de vie / transports

Liste Saint-Aubin au cœur

Carole Hamon
Conseillère municipale
- Membre des commissions enfance-jeunesse, sports et vie associative, culture, communication
- Membre du Conseil d'administration du CCAS

Jean-Robert Pagès
Conseiller municipal
- Membre des commissions sports et vie associative, vie locale, finances et appel d'offres (suppléant)

Pascal Maudet-Carrion
Conseiller municipal
- Membre des commissions citoyenneté et solidarité, vie locale, environnement / cadre de vie / transports

Valérie Brosse
Conseillère municipale
- Membre des commissions enfance-jeunesse, patrimoine et finances

Sandrine Métier
Conseillère municipale
- Membre des commissions urbanisme et habitat, environnement / cadre de vie / transports, patrimoine et appel d'offres

Serge Fraleux
Conseiller municipal
- Membre des commissions culture, communication, citoyenneté et solidarité, urbanisme et habitat

Commissions

Jacques Richard, maire, est président de droit de toutes les commissions.

Commission d'appel d'offres
délégué.e.s titulaires : Gérard Perrigault, Christian Dumilieu, Emmanuel Péran, Anne-Laure Duval, Sandrine Métier
délégué.e.s suppléant.e.s : Michel Ravailler, Sébastien Gautier, Alain Vasnier, Ncolas Février, Jean-Robert Pagès

Commission enfance-jeunesse
Vice-présidente : Josette Masson
Membres : Séverine Pommereul, Anne-Sophie Blot, Camille Bossard, Anne-Laure Duval, Sébastien Gautier, Pascale Vitre, Valérie Brosse, Carole Hamon

Commission sports et vie associative
Vice-présidente : Danielle Bretel-Renault
Membres : Pascal Coumailleau, Sébastien Gautier, Claude Gendron, Michel Ravailler, Alain Vasnier, Pascale Vitre, Carole Hamon, Jean-Robert Pagès

Commission culture, communication
Vice-président : Christian Dumilieu
Membres : Anne-Sophie Blot, Camille Bossard, Danielle Bretel-Renault, Pascal Coumailleau, Claude Gendron, Pascale Vitre, Serge Fraleux, Carole Hamon

Commission citoyenneté et solidarité
Vice-présidente : Marie-Annick Bruézière
Membres : Séverine Pommereul, Jean-Paul Berjot, Camille Bossard, Marie-Christine Herbel-Duquai, Liliane Lubarski, Pascale Vitre, Serge Fraleux, Pascal Maudet-Carrion

Commission urbanisme et habitat
Vice-président : Gérard Perrigault
Membres : Jean-Paul Berjot, Nicolas Février, Sébastien Gautier, Claude Gendron, Michel Ravailler, Alain Vasnier, Serge Fraleux, Sandrine Métier

Commission vie locale
Vice-président : Emmanuel Péran
Membres : Christian Dumilieu, Marie-Annick Bruézière, Jean-Paul Berjot, Anne-Laure Duval, Nicolas Février, Pascal Coumailleau, Pascal Maudet-Carrion, Jean-Robert Pagès

Commission environnement / cadre de vie / transports
Vice-président : Gérard Perrigault
Membres : Jean-Paul Berjot, Nicolas Février, Pascal Coumailleau, Sébastien Gautier, Claude Gendron, Alain Vasnier, Pascal Maudet-Carrion, Sandrine Métier

Commission patrimoine
Vice-président : Emmanuel Péran
Membres : Nicolas Février, Anne-Sophie Blot, Anne-Laure Duval, Sébastien Gautier, Marie-Christine Herbel-Duquai, Michel Ravailler, Sandrine Métier, Valérie Brosse

Commission finances
Vice-président : Christian Dumilieu
Membres : Gérard Perrigault, Emmanuel Péran, Anne-Sophie Blot, Nicolas Février, Anne-Laure Duval, Marie-Christine Herbel-Duquai, Valérie Brosse, Jean-Robert Pagès

Conseil d'administration du CCAS :
12 membres dont la moitié sont des élu.e.s
Jacques Richard, maire, est président de droit du CCAS.
Membres élu.e.s : Marie-Annick Bruézière, Marie-Christine Herbel-Duquai, Danielle Bretel-Renault, Claude Gendron, Michel Ravailler, Carole Hamon

Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné

Ont été elu.e.s conseiller.ère.s communautaires : Jacques Richard, Josette Masson, Christian Dumilieu et Carole Hamon.

Délégués communaux dans les organismes extérieurs

Syndicat départemental d'énergie (SDE 35)
délégué titulaire : Gérard Perrigault

Conseil d'administration Collège Amand Brionne
délégué.e.s titulaires : Josette Masson, Claude Gendron
délégué.e.s suppléant.e.s : Jacques Richard, Pascale Vitre

Conseil d'administration Ecole privée Bon Secours
déléguées titulaires : Josette Masson, Marie-Christine Herbel-Duquai

Conseil d'école Groupe scolaire public Paul Gauguin
déléguées titulaires : Josette Masson, Séverine Pommereul

Chantier d'insertion Ille-et-Développement
délégué titulaire : Jean-Paul Berjot
déléguée suppléante : Carole Hamon

Comité des œuvres sociales (COS 35)
délégué élu : Christian Dumilieu
délégué agent : Pascal Guimont

Comice agricole
délégué titulaire : Alain Vasnier
délégué suppléant : Gérard Perrigault

Correspondant défense
délégué titulaire : Jacques Richard

Comité d'observation de la dépendance et de la médiation
déléguée titulaire : Marie-Annick Bruézière

COVID-19

Suite à l'annonce du confinement total de la France à compter du mardi 17mars, les décisions de la municipalité de Saint Aubin d'Aubigné ont porté sur plusieurs axes.

Au niveau des écoles

Dès le début du confinement, un service de garde des enfants des personnels de santé a été ouvert tous les jours de la semaine, gratuitement, et le week-end en alternance avec l'école privée.
La mairie a décidé la réouverture du groupe scolaire public à partir du 18 mai, y compris le périscolaire ainsi que le restaurant scolaire après avoir organisé des réunions de concertation avec les directrices d'écoles et les représentants des parents d'élèves.
Les moyens mis en œuvre ont permis de respecter le protocole sanitaire (non brassage des groupes classes, y compris au restaurant scolaire qui a produit des repas chauds et équilibrés, renforcement des temps de désinfection des sanitaires, salles de classes et des réfectoires après chaque service).
Ce protocole local a nécessité un très fort renfort en personnel et en produits et matériels (masques, surblouses à usage unique, produits bio-désinfectants certifiés ...).

Pour les deux dernières semaines de période scolaire, la municipalité a, conjointement avec les directrices d'écoles et les représentants des parents d'élèves, réorganisé ses services afin de permettre à tous les enfants scolarisés de reprendre le chemin de l'école dans les conditions sanitaires adéquates.

A destination des aînés et des personnes vulnérables ou en difficulté

La municipalité a dédié une ligne téléphonique spécifique afin de signaler tout besoin logistique d'approvisionnement ou toute situation problématique.
Les élus de la municipalité ont également contacté directement et régulièrement les aînés de la commune pour prendre de leurs nouvelles et connaître leurs éventuels besoins.

Par ailleurs, les mairies de Saint-Aubin-d'Aubigné et de Mouazé ont mis en place avec l'association IRVIN un service bénévole de livraison des courses pour les personnes fragiles et vulnérables.
Enfin, via le CCAS, des bons d'achats alimentaires ont été remis aux personnes en difficulté financière.

A destination de tous

Dès le début du confinement la plupart des services municipaux ont fermé par obligation nationale. Mais d'autres missions ont été mises en œuvre :

- la mise à disposition de près de 20 000 attestations de déplacements chez les commerçants,
- la multiplication des messages liées à la crise sanitaire, que ce soient des messages municipaux, locaux ou nationaux (déchetteries, informations COVID19 ou contre les violences intra familiales, ...),
- la création d'une feuille d'information « Saint Aubin d'Aubigné, auprès de vous ! » dont 3 numéros sur 4 ont été distribués dans vos boîtes à lettres en plus d'être à disposition chez nos commerçants,
- la commande et la distribution dans les boîtes à lettres des 4 000 masques lavables,
- la distribution par notre agent de surveillance de la voie publique (ASVP) des devoirs aux élèves des écoles maternelles et primaires publiques et privées,
- les démarches auprès de la Préfecture pour maintenir ouvert le marché hebdomadaire et d'en assurer la promotion – tout comme les autres activités commerciales de la commune,
- les démarches auprès de l'Inspection Académique pour maintenir la 5ème classe de l'école maternelle

La municipalité tient à remercier, très sincèrement, toutes les personnes - salariés, bénévoles, agents ou élus - qui ont participé à la mission de service public déléguée par l'Etat pour que ceux qui étaient confinés bénéficient des services de proximité pour passer cette période difficile et que les personnels prioritaires (santé, ...) puissent travailler.

La Boîte à Métiers remercie les saint-aubinois.e.s

La Boîte à Métiers, union des commerçants, artisans et libéraux de Saint Aubin d'Aubigné, remercie les saint-aubinois.e.s qui, pendant la crise sanitaire du COVID-19, soutiennent l'économie locale, en choisissant les produits des acteurs de proximité.

Aujourd'hui, face au déconfinement, nous avons plus que jamais besoin de vous pour surmonter cette période difficile. La proximité est une valeur sûre qu'il faut absolument préserver pour continuer à faire vivre nos communes.

Nos artisans, nos prestataires de service se tiennent à votre disposition pour étudier tous vos projets, les commerçants et les libéraux vous réserveront le meilleur accueil.
(Liste des adhérents sur www.laboiteametiers.fr).

Merci pour votre soutien et votre solidarité. Continuons à vivre et à consommer local.

Travaux / Aménagements

La future salle de sports Hermine / Erminig

Les travaux de la salle de sports ont été ralentis suite à la crise sanitaire. Des mesures d'hygiène ont été prises par chaque entreprise avec des protocoles spécifiques pour effectuer les travaux. Toutes les entreprises ont dû fournir un PPSPS (Plan Particulier de Sécurité et de Protection de Santé) au bureau de contrôle qui assure la sécurité sur le chantier.

Concernant l'avancement de la salle de sports, on peut estimer qu'il est à 70 % :
- le bardage extérieur et l'étanchéité sont finis,
- le carrelage est fini,
- la plomberie et l'électricité sont en cours,
- les cloisons sont terminées,
- la peinture va commencer.

L'ouverture de l'équipement est repoussée au 04/01/2021.

le terrain multi-sports

le dojo

la salle de danse

l'espace de convivialité

Repères

Etat du projet : en cours
Localisation : boulevard du Stade
Début du chantier : 23 avril 2019
Fin du chantier : juillet 2020
Nature du programme :
construction d'une salle de sports
Superficie : 2 300 m²
Montant des travaux :
2 900 000 € HT
Subventions : 68% du montant total
Maître d'œuvre :
cabinet Didier Leborgne
Maîtrise d'ouvrage :
Ville de Saint Aubin d'Aubigné

Financements : Ville de Saint Aubin d'Aubigné, Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné (fonds de concours), Conseil départemental d'Ille et Vilaine (politique sectorielle - volet 2), Conseil régional de Bretagne (contrat de partenariat), Conseil départemental d'Ille et Vilaine (contrat de territoire), État / Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL), État / Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), Union Européenne / Liaison entre actions de développement de l'économie rurale (Leader).

Réfection de la toiture de l'église

La toiture côté sud est terminée.
Avant de finir la couverture en ardoise, il a fallu reprendre une partie de la charpente abîmée par le temps suite à une fuite. Ces travaux étaient nécessaires pour consolider la structure de l'église.
La municipalité remercie l'entreprise SNPR qui a réalisé les travaux avec soin redonnant un coup de jeune à notre église qui date de 1899.

toiture sud de l'église

consolidation de la charpente de l'église

Extension du restaurant scolaire : attribution du marché

Le Conseil municipal a validé l'ensemble des marchés pour les travaux de l'extension du restaurant scolaire le lundi 22 juin 2020. Voici le détail des entreprises retenues.

Lot / Désignation	*Entreprise*	*Montant €HT*
1 Désamiantage	CP DÉSAMIANTAGE (72220 TELOCHE)	22 098,57
2 Terrassements VRD	LEHAGRE TP (35520 MELESSE)	98 239,20
3 Gros Oeuvre	MARSE CONSTRUCTION (35140 ST AUBIN DU CORMIER)	199 418,76
4 Charpente et bardage bois	SCBM (35420 LOUVIGNE DU DESERT)	50 830,69
5 Etanchéité	FERATTE (35580 GUIGNEN)	50 786,44
6 Menuiseries extérieures alu	ERDRALU (44390 NORT SUR ERDRE)	47 837,93
7 Menuiseries intérieures bois	HEUDE BATIMENT (53500 ERNEE)	34 864,36
8 Cloisons sèches Doublages et plafonds	BETHUEL (35137 PLEUMELEUC)	27 725,18
9 Faux-plafonds	LE COQ (35510 CESSON SEVIGNE)	23 551,00
10 Electricité	LUSTRELEC (35170 BRUZ)	84 333,53
11 Chauffage ventilation plomberie sanitaires	DOUBLET (50220 POILLEY)	135 000,00
12 Photovoltaïque	OBJECTIF ENERGIES (53410 LA GRAVELLE)	31 320,16
13 Revêtements de sols et murs	MARIOTTE (35538 NOYAL-SUR- VILAINE)	45 931,14
14 Revêtements de sols résine	SATRAS (29500 ERGUE GABERIC)	39 153,56
15 Peinture	TIRIAULT (35690 ACIGNE)	10 001,18
16 Equipements de cuisine	SBCP (35520 LA CHAPELLE DES FOUGERETZ)	264 834,72
	TOTAL	**1 165 926,42**

Les travaux commencent dès le mois de juillet 2020 avec une fin prévue pour la rentrée scolaire 2021/2022.

Voirie

Réfection de voirie allée du Clos Sireuil

Les travaux de voirie sont terminés.
Coût des travaux prévus : 23 403 €

1ère phase : travaux de bordures, de caniveau et de mise à la cote des ouvrages de voirie. Une circulation en régime alternée est mise en place.

2ème phase : réalisation des enrobés durant une journée. Route barrée et remise en circulation en fin de journée.

Avant et après la réfection de l'allée du Clos Sireuil.
L'entretien de cette voirie va être facilitée par ces travaux

Zone 30 en centre-bourg

Le marquage au sol pour faire ralentir la vitesse en entrée de ville a été agrandi.

ZAC du Chêne Romé

TRANCHE 2

Les travaux de finition sur la tranche 2
Les travaux définitifs reprennent en Juin 2020 avec l'intervention sur les espaces verts et l'implantation de l'éclairage public.

Derniers lots disponibles sur la tranche 2
Il reste quelques lots disponibles sur la tranche 2 en partenariat avec Maisons ELIAN. Le positionnement de ces constructions a été étudié dans le cadre d'une réflexion d'ensemble mais chaque acquéreur aura la possibilité de personnaliser sa maison pour répondre au mieux aux attentes et au budget de chacun. Pour réserver votre terrain contacter dès maintenant la SADIV.

Une convention entre Maisons ELIAN du groupe Procivis, la ville de Saint Aubin d'Aubigné et la SADIV, permet aux ménages éligibles de bénéficier de prêts missions sociales à 0% sur leur projet d'accession à la propriété. Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à Maisons ELIAN au 02 99 62 00 20

TRANCHE 3

Les travaux se poursuivent sur la tranche 3A
Les travaux de viabilisation engagés sur la première phase de la tranche 3 de la ZAC, arrêtés du fait des intempéries en fin d'année 2019 et début 2020, ont pu reprendre en mai 2020.
Les lots seront disponibles à l'automne 2020.

La commercialisation de la tranche 3A : plus que quelques lots disponibles
Il ne reste que quelques lots disponibles sur ce secteur.

Pour plus d'informations sur les lots restant disponibles à la vente à partir de 33 170€, RDV dès maintenant sur https://www.monterrain35.fr ou par téléphone au 02 23 25 27 57.
Ce secteur 3 en continuité du secteur 2 est proche des commerces (Super U, pharmacie) et des services (maison médicale) avec des aménagements paysagers qualitatifs et des espaces verts généreux (espace naturel protégé).

Démarrage de la tranche 3B

Les travaux de viabilisation des lots de la tranche 3B démarrent cet été.
Pour vous inscrire sur liste d'attente, RDV sur https://www.monterrain35.fr/
ou par téléphone au 02 23 25 27 57.

Plus de renseignement sur :
https://www.monterrain35.fr
ou par téléphone au 02 23 25 27 57.

Information sur les terrains : SADIV

Immeuble le Pentagone 1
6 rue de Belle Ile
CS 96839
35768 Saint Grégoire Cedex
Tél : 02 23 25 27 57
alelarge@sadiv.fr

Entreprendre

Magnétiseuse

Nelly Tizon
Informations et rendez-vous : 06 45 59 46 65
Email : nellyt.magnetisme@gmail.com
www.nellymagnetisme.wordpress.com

Nelly Tizon est magnétiseuse depuis toujours pour soulager entorses, brûlures et verrues. Jusqu'à aujourd'hui, ses dons ne servaient qu'à soulager les membres de sa famille. « *Mais, après avoir vu la souffrance que pouvait représenter les effets de la radiothérapie (brûlures que j'ai pu soulager), il me semblait évident qu'il était temps de mettre mes dons au service du plus grand nombre.* » C'est pour cette raison qu'en 2020, elle s'est déclarée auto-entrepreneur (SIRET 881462964 00019), sous le code 1500, en activités non commerciales (code : 99990) correspondant à la catégorie des magnétiseurs (codes régis par l'URSSAF).
« Ne remplaçant en aucun cas la médecine traditionnelle, le magnétisme n'en est pas moins un véritable soutien. »
Consultations sur rendez-vous à Saint Aubin d'Aubigné.

Gaëlle Mairet vient de lancer son entreprise « Projet 305 » à Saint Aubin d'Aubigné.

Projet 305 propose des éléments de décors artisanaux pour les professionnels (vitrines de commerces, théâtre, cinéma, événementiel) ainsi que pour les particuliers (soirées à thèmes, anniversaires, mariages etc). Après une licence en École d'Arts et Design, une formation professionnelle en Régies Techniques du Spectacle Vivant ainsi qu'une expérience en tant que technicienne d'exploitation vidéo, Gaëlle décide de créer son entreprise pour faire de sa passion son métier.
Retrouvez ses créations sur son site internet **www.projet305.fr**, ainsi que sa page Facebook et Instagram en tapant «Projet 305». Vous pouvez contacter Gaëlle au 06 19 13 38 87 et par mail via **projet305.contact@gmail.com.**

Gaëlle Mairet /
Projet 305
06.19.13.38.87
www.projet305.fr

Maria Brillet, l'étoile de la mode !

D'une occasion naît une évidence ...

Gérante de Zen Esthétique depuis bientôt 7 ans c'était l'heure du truc en plus, de la valeur ajoutée... J'adore la mode et lorsque l'occasion de reprendre l'Atelier Mode s'est présentée à moi ce fut tellement évident... La grande question était " Qui allait tenir la boutique ? ». Question posée, binôme trouvé ! Laëtitia ! Toutes les deux nous travaillons au bien-être de la personne, moi par l'esthétique, le travail sur le corps et Laëtitia qui, par son parcours en tant que soignante a axé son travail sur l'acceptation de soi. Et quoi de mieux qu'un vêtement pour se valoriser ! Laissez-nous vous guider, osez essayer, osez vous regarder d'un autre œil, ce que nous souhaitons par-dessus tout, c'est que vous vous trouviez jolies, ou beaux, et oui messieurs le magasin est aussi là pour vous. Montrez qui vous êtes, nous sommes tous uniques ! Dans notre caverne vous trouverez du prêt-à-porter quelle que soit votre morphologie, des parfums, produits cosmétiques, bijoux, maroquinerie... et bien d'autres idées à venir !

N'oubliez pas que vous pouvez privatiser notre boutique les jeudis 18h-19h30, pour 5€ par personne, nous vous chouchouterons autour d'un apéro-dinatoire...

Audrey et Laëtitia

Nos horaires	mardi-mercredi	: 10h-13h / 14h30-19h
	jeudi	: 10h-13h /1 4h30-19h30
	vendredi	: 10h-19h30
	samedi	: 10h-13h /1 4h/19h

Vous pouvez nous joindre par mail, appel ou sms
mbrilletcontact@gmail.com - 07 64 41 00 12
N'hésitez pas à nous suivre sur notre page Facebook:
"**Maria Brillet l'étoile de la mode"**
4 rue des Ecoles - 35250 Saint Aubin d'Aubigné

Dans un contexte sanitaire difficile, les élections municipales dans notre commune se sont déroulées correctement avec un taux de participation logiquement plus faible qu'habituellement, mais relativement plus élevé qu'ailleurs. Nous tenons particulièrement à remercier tous les habitants qui se sont déplacés pour voter, et les assesseurs, qui ont donc permis à la démocratie de s'exprimer et comprenons ceux qui ont préféré ne pas se rendre au bureau de vote.
Nous ne saurons jamais assez remercier tous les habitants qui par leurs initiatives, implications personnelles, engagements individuels ont permis, pendant toute la durée du confinement, de tenir les services, les commerces, la qualité du dispositif médical, la scolarité des enfants,...,et apporter l'aide et le soutien aux plus fragiles. Votre équipe municipale s'est également largement impliquée dans ces actions : agents de la commune, élus anciens et nouveaux.

Nous avons maintenant un défi important qui nous concerne tous, celui de relancer les activités pour que nous retrouvions rapidement le dynamisme de Saint Aubin, de ses activités commerciales, artisanales, associatives,...

L'équipe de la majorité municipale est au travail pour y contribuer :
- ce sont les grands projets qui continuent à avancer : la **salle de sports Erminig** sera terminée en fin décembre, la **couverture de l'église** est achevée, les travaux d'agrandissement du **restaurant scolaire** débutent avec le dévoiement des réseaux (électricité, eau) et la démolition de la maison des écoles,
- c'est aussi, l'ouverture de l'**ALSH** en juillet (c'est la première fois à Saint Aubin) qui va accueillir jusqu'à 110 enfants par jour, sans oublier les **chantiers jeunes** qui sont en cours avec 15 jeunes qui font une première expérience du travail, avec nos agents,
- nous voulons aussi y contribuer en lançant ou relançant des événements qui vont attirer du monde sur la commune. En septembre, il y aura le **forum des associations**, la **braderie des livres** de la bibliothèque municipale et un **week-end découverte du patrimoine** dans le cadre des journées nationales du patrimoine. Soit un événement sur chacun des trois premiers week-ends.

Vos élus de la majorité municipale « Continuons pour Saint Aubin » sont au travail.
Vous pouvez compter eux.

Avant toutes choses, nous remercions les 680 personnes qui ont voté pour la liste « Saint-Aubin au cœur ». Le scrutin du 15 mars dernier s'est déroulé dans des conditions très particulières. Environ 450 saint-aubinois.e.s ont renoncé à se rendre au bureau de vote, la plupart sans doute par crainte d'être contaminés, ou pour ne pas risquer de contaminer les autres. C'est tout à fait compréhensible.

Nous nous attachons à préparer l'avenir plutôt que de revenir sur le passé.

En effet, les multiples conséquences de la crise sanitaire que nous avons subie commencent à se faire sentir, aux plans économique et social notamment, mais nous sommes sans doute loin d'imaginer leur ampleur et leur durée.
Les effets du confinement sur les plus jeunes nous semblent mériter une attention toute particulière. Au-delà des aspects scolaires, qui relèvent des équipes éducatives, le manque d'interactions sociales pour les enfants pendant une période prolongée laissera vraisemblablement des traces.

C'est la raison pour laquelle nous ne comprenons pas la décision prise par Monsieur le Maire et ses adjoint.e.s de ne pas ouvrir la maison des jeunes cet été. Après avoir dû s'adapter à faire l'école à la maison, dans des conditions plus ou moins favorables, puis être retournés en classe au compte-gouttes, quelques jours seulement, en respectant un protocole drastique, les jeunes saint-aubinois.es vont donc rester tout l'été livrés à eux-mêmes ? Il ne leur est proposé aucune activité, aucune animation.

Comment vont s'organiser les familles, et surtout les parents qui élèvent seuls leurs enfants ?

C'est faire bien peu de cas de nos enfants, et de leurs parents.
Pourtant, Monsieur le Maire se félicite par ailleurs d'avoir obtenu le maintien de la 5e classe de maternelle à l'école Paul Gauguin pour la rentrée de septembre 2020.

Le Ministre de l'Education nationale n'annoncera certainement pas tous les ans qu'il n'y aura « aucune fermeture de classe en milieu rural » (c'est-à-dire dans toutes les communes de moins de 5000 habitants).

Nous attendons donc avec impatience les propositions d'actions de Monsieur le Maire, permettant d'envisager la rentrée 2021 dans de bonnes conditions à l'école publique.

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse saintaubinaucoeur@gmail.com

Très bel été à toutes et tous, et bonnes vacances !

Carole Hamon, Pascal Maudet-Carrion, Sandrine Métier, Jean-Robert Pagès, Valérie Brosse, Serge Fraleux

Val d'Ille Aubigné

www.valdille-aubigne.fr

Le PLUi de la communauté de communes Val d'Ille-Aubigné, approuvé le 25 février 2020, est entré en application

Le règlement écrit et graphique du PLUi, les annexes du PLUi ainsi que les Orientations d'Aménagement de Programmation (OAP) sont opposables à tout projet de construction ou d'aménagement.

Vous pouvez consulter l'ensemble des pièces sur le site internet de la communauté de communes al d'Ille-Aubigné :
https://www.valdille-aubigne.fr/habitat/plan-local-durbanisme-intercommunal-plui

Le Val d'Ille-Aubigné participe au Fonds Covid Résistance, initié par la Région Bretagne

Le Val d'Ille-Aubigné s'est immédiatement associé à la mise en place d'un dispositif d'aide régionale pour faire face aux conséquences économiques de la crise sanitaire du coronavirus. Un Fonds dit de «résistance» de plus de 25 M€ constitué par la Région, la Banque des Territoires, les Conseils Départementaux et des intercommunalités de Bretagne, dont le Val d'Ille-Aubigné.
Ce fonds est financé par chaque structure à hauteur de 2€ par habitant, ce qui représente près de 74 000€ pour le Val d'Ille-Aubigné. Il a pour objectif de compléter les aides déjà mises en place par l'État (Prêts bancaires garantis par l'Etat (PGE), Fonds de solidarité). Le dépôt des dossiers peut se faire jusqu'au 30 septembre.
Plus d'information : https://www.bretagne.bzh/aides/fiches/covid19-fonds-covid-resistance/

La Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné souhaite soutenir et encourager les initiatives citoyennes en faveur de la mobilité durable et a initié un appel à projets citoyens depuis 2015.

Vous avez un projet en faveur de la mobilité :
...récupération et réparation de vélos, pedibus, vélobus, spectacles sur la mobilité active, ateliers de sensibilisation...
Déposez votre projet avant le 28 septembre 2020. Tout groupe de citoyens ou association peut y répondre.
Pour participer, complétez la fiche projet AAP citoyens « mobilités » accompagné du règlement signé (documents disponibles sur le site internet du Val d'Ille Aubigné ou par mail à mobilites@valdille-aubigne.fr).

Les projets retenus bénéficieront d'une aide financière de la Communauté de communes de 500 € à 1 000 € et pourront bénéficier, selon les besoins, d'un accompagnement technique pour la réalisation de leur projet.

Les informations sur le fonctionnement de l'appel à projets, les critères de sélection des projets et les modalités de versement de l'aide sont disponibles dans le règlement AAP citoyens « mobilités ».
Plus d'informations : 02 99 69 86 86

Les conversations carbone

L'Agence de l'Energie et du Climat du Pays de Rennes vous propose, avec le soutien de la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné, de participer à des conversations carbone à l'automne prochain.

Les « Conversations Carbone » constituent une approche originale pour accompagner les personnes dans le changement vers un mode de vie sobre en carbone.

Comment ça marche ?

2 facilitateurs formés de l'ALEC animent 6 séances de 2h étalées sur 4 mois, avec un groupe de 8 à 10 participants, sur les thèmes de l'énergie à la maison, la mobilité, l'alimentation et l'eau, la consommation et les déchets, du changement climatique.

L'objectif ?

Le parcours permet à chaque participant d'élaborer son propre plan d'actions visant une réduction de ses émissions personnelles de GES.

Nous sommes à la recherche de 8 à 10 personnes pour participer au 1er groupe sur le Val d'Ille-Aubigné. Les dates des séances seront calées en fonction des disponibilités de chacun-e à l'automne 2020.
Contact infos sur :
https://cler.org/conversations-carbone-discuter-pour-mieux-changer/

En juillet, une navette gratuite pour rejoindre le Domaine de Boulet à Feins

Du 6 au 31 juillet, la navette communautaire Mobi Futée vous permettra de rejoindre le Domaine de Boulet à Feins.

Le service est gratuit depuis les 19 communes du Val d'Ille-Aubigné et fonctionne 4 jours par semaine (lundi, mardi, jeudi, vendredi). Afin d'organiser au mieux le service, les réservations sont obligatoires. La navette passera dans les communes à partir de 13h. La liste des arrêts est disponible en mairie et sur le site internet de la Communauté de communes **www.valdille-aubigne.fr**. Pour le retour, un départ de Feins est prévu à partir de 17h. Le Val d'Ille-Aubigné vous contactera le matin (par téléphone) pour vous confirmer l'horaire de passage de la navette dans votre commune.

Modalités de réservation

Les réservations sont possibles jusqu'à 17h la veille du départ en appelant au **02 99 69 86 86** ou en remplissant le formulaire de réservation sur **www.valdille-aubigne.fr/navette**.
Le service est mis en place à partir de 2 personnes dans la limite de 3 passages de la navette à l'aller et au retour. Dans le respect des gestes barrière, veuillez vous munir d'un masque.

Renseignements : mobilites@valdille-aubigne.fr- T. 02 99 69 86 86 et mairies

Infos pratiques

Accueil mairie

du lundi au jeudi de 8h45 à 12h et de 15h à 17h30
vendredi de 8h45 à 12h
samedi de 9h à 12h
T : 02 99 55 20 23
F : 02 99 55 27 83
mairie@saint-aubin-daubigne.fr

Accueil mairie cet été

L'accueil mairie reste ouvert aux horaires habituels cet été. Il sera fermé les samedis matin du 18 juillet au 15 août inclus.

Le service identité mairie sera ouvert aux horaires habituels cet été du lundi au vendredi du 20 juillet au 14 août inclus.
A partir du 18 août, le service identité reprendra du mardi au samedi, de 8h45 à 12h.

Recensement militaire

Vous venez d'avoir 16 ans ? Vous devez vous faire recenser entre la date de vos 16 ans et la fin du 3e mois suivant. Il suffit de vous présenter à la mairie avec votre pièce d'identité *(carte nationale d'identité, passeport)*, un justificatif de domicile et le livret de famille. Une attestation de recensement vous sera délivrée. Cette formalité est obligatoire pour se présenter aux examens et concours publics.

Pharmacies de garde

Composez le 32 37 *(0,34 € TTC/min)* et renseignez le code postal d'une commune proche de Saint Aubin d'Aubigné, par exemple 35340 (Liffré) ou 35830 (Betton).

Infirmier(e)s

Vincent Letanoux / Sandrine Brument / Nathalie Garnier T : 02 99 55 21 17

Jean-Marie Samson / Erwann Cadic / Morgane Goachet T : 02 99 55 22 23

Urgences

Urgences en Europe : 112
Urgences par sms ou fax : 114
Médecin et Samu : 15
Pompiers : 18
Gendarmerie et police : 17

S.O.S. Amitié : 02 99 59 71 71
Drogue, alcool, tabac info service :
(appel gratuit) 0800 23 13 13
SOS victimes : 02 99 35 06 07
Association d'aide aux victimes d'infractions pénales et d'accès au droit.
SOS victimes
9 bis boulevard Sébastopol 35000 Rennes

Vétérinaire

T : 02 99 55 20 77 - 24h/24

Ambulance

T : 02 99 55 66 48 - Vincent Neveu

Gendarmerie de Betton

63 avenue d'Armorique - 35830 Betton
T : 02 99 55 85 38 ou composer le 17

Tarifs enfance-jeunesse

Le Conseil municipal du 6 juillet a adopté les tarifs enfance-jeunesse qui concernent l'ALSH, les activités périscolaires, la maison des jeunes et le restaurant scolaire pour l'année scolaire 2020-2021, en application à compter du 1er août 2020. Au regard de la maîtrise des dépenses lors de l'année 2019, la commission des finances du 25 juin 2020 a proposé de maintenir les mêmes tarifs pour l'année scolaire 2020-2021 pour le restaurant scolaire et la maison des jeunes et une augmentation de 1% des tarifs ALSH et périscolaire.

ALSH	Tarifs Saint-Aubinois		Tarifs Extérieurs	
Tranches QF	Journée	1/2 Journée	Journée	1/2 Journée
0 à 500	7,60 €	4,78 €	8,61 €	5,29 €
500 à 800	8,03 €	5,07 €	9,04 €	5,57 €
800 à 1100	8,57 €	5,40 €	9,58 €	5,91 €
1100 à 1250	9,50 €	5,99 €	10,51 €	6,49 €
1250 à 1400	9,59 €	6,05 €	10,60 €	6,55 €
1400 à 1550	10,14 €	6,39 €	11,15 €	6,90 €
1550 à 1700	10,74 €	6,77 €	11,75 €	7,27 €
1700 à 1850	11,34 €	7,15 €	12,35 €	7,65 €
1850 à 2000	11,94 €	7,52 €	12,95 €	8,03 €
2000 et +	12,17 €	7,67 €	13,18 €	8,17 €

Périscolaire	Tranches de quotient familial		
	0 à 1250	1250 à 1850	1850 et +
A partir de 7h15 à 8h35	1,30 €	1,38 €	1,46 €
A partir de 8h00 à 8h35	0,82 €	0,87 €	0,91 €
De 16h30 à 17h00	1,06 €	1,13 €	1,19 €
De 16h30 à 17h30	1,39 €	1,48 €	1,57 €
De 16h30 à 18h00	1,73 €	1,84 €	1,94 €
De 16h30 à 18h30	2,06 €	2,19 €	2,31 €
De 16h30 à 19h00	2,39 €	2,54 €	2,68 €

Maison des jeunes	
Adhésion Pré-ados (10-13 ans)	23,50
Adhésion Ados (14-17 ans)	18,00
Hors Commune : Adhésion Pré-ados	47,00
Hors Commune : Adhésion Ados	36,00
Sorties	de 2 à 20 €

QF Restaurant scolaire	Tarifs pause méridienne	dont restaurant scolaire	dont animation
0 à 500	2,78 €	2,56 €	0,22 €
500 à 800	3,94 €	3,62 €	0,32 €
800 à 1100	4,27 €	3,93 €	0,34 €
1100 à 1250	4,87 €	4,48 €	0,39 €
1250 à 1400	4,89 €	4,50 €	0,39 €
1400 à 1550	4,91 €	4,52 €	0,39 €
1550 à 1700	4,94 €	4,55 €	0,39 €
1700 à 1850	4,98 €	4,58 €	0,40 €
1850 à 2000	5,00 €	4,60 €	0,40 €
2000 et +	5,02 €	4,62 €	0,40 €
Adultes	5,48 €		
Forfait* : Réservation hors délais	0,50 €		
Forfait* : Pas de réservation	1,00 €		
Forfait* : Annulation réservation hors délais	1,50 €		

* en supplément du prix du repas, tarif par repas
(Absence justifiée 0€, présence ou absence injustifiée = tarif QF)

ALSH de Saint Aubin d'Aubigné, nouvelle organisation en 2020

L'ALSH de Saint Aubin d'Aubigné ouvre pour la première fois ses portes dans les locaux du groupe scolaire Paul Gauguin du lundi 06 juillet au vendredi 24 juillet 2020, soit 3 semaines. Il sera également ouvert la dernière semaine du mois d'août, soit du lundi 24 au vendredi 28 août 2020

Les services enfance-jeunesse pendant la crise sanitaire

En cette période de crise sanitaire, les structures de l'enfance jeunesse, ALSH, écoles, ont été contraintes de suivre les consignes proposées par le gouvernement en lien avec l'Inspection Académique.
La mairie a mis en place différents fonctionnements afin de donner aux organisateurs des accueils périscolaires, du centre de loisirs et de la restauration scolaire, les consignes de sécurité et sanitaires, mais aussi un mode opératoire en cohérence avec le cadre scolaire, et ainsi permettre l'accueil les enfants des personnels prioritaires indispensables à la lutte contre le COVID-19. Il a été nécessaire de réorganiser les secteurs en lien avec les enfants et de suivre le protocole mis en place avec les différents partenaires. Il est primordial de respecter les gestes barrières et les consignes prescrites.
Lors de la reprise de l'école le 18 mai sur la commune de Saint Aubin d'Aubigné, le protocole mis en place rappelait les conditions suivantes :
- les conditions sanitaires d'accueil de votre enfant respectent le protocole sanitaire établi par le Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse du 03 mai 2020 et validé par le groupe de travail réunissant les directrices des écoles, les représentants des parents d'élèves, les responsables des services concernés et les élus de la municipalité. Les personnels appliqueront les protocoles locaux qui seront affichés à l'entrée des établissements.

Le centre loisirs ouvert aux enfants des personnels prioritaires a, durant le confinement, présenté différentes activités. Ici atelier jardinage qui ne semble pas perturber nos mascottes Pirouette et Cacahouète.

- dès le début de matinée, votre enfant était accueilli dans sa classe référente fixée par les directrices d'établissement. Les personnels d'animations ont respecté cette répartition tout au long de la journée durant les temps d'accueil du périscolaire,
- chaque espace utilisé a été lavé et désinfecté chaque jour avec des produits aux normes NF EN 14476,
- les sanitaires ont été, quant à eux, désinfectés par une équipe de nettoyage le matin, le midi et l'après-midi,
- en ce qui concerne la restauration, une désinfection a été assurée après chaque service en respectant un sens de circulation sans croisement entre enfants.
- L'ALSH du mercredi était réservé aux enfants des personnels prioritaires de 7h45 à 18h30, sur réservation par mail (enfance-jeunesse@saint-aubin-daubigne.fr) dans les mêmes conditions sanitaires qu'en période scolaire. Les parents devaient fournir le déjeuner.

Durant cette période très particulière, nous avons fait appel à des bénévoles et élus pour la désinfection des locaux de la restauration, pour la sécurisation des passages piétons aux abords des écoles. Nous remercions toutes ces personnes qui se sont mobilisées pour notre public jeunesse et leur famille. Nous remercions nos agents pour leur investissement assurant au maximum leurs missions pour la vie scolaire et la gestion de notre commune.
Nous, anciens élus et nouveaux élus, souhaitons être un soutien de proximité pour les familles de notre commune en cette période de crise.

Chantiers Jeunes 2020

La municipalité a proposé aux jeunes saint aubinois.e.s, âgé.e.s de 16 à 18 ans, de réaliser des chantiers du 1er au 23 juillet avec les services municipaux. Afin de s'adapter à la situation actuelle, il a été décidé que seuls 6 chantiers seraient maintenus cette année (chantiers fermés au public dans des locaux municipaux) concernant 15 jeunes au total : peinture des bancs, nettoyage de la bibliothèque, ALSH et écoles, travaux de réfection au groupe scolaire Paul Gauguin, classement et mise en réserve à la bibliothèque. Les modalités d'accueil (masques, gants, distanciation...) ont été présentées aux jeunes.

Carnaval le 28 août !

Comme vous le savez, suite à la crise sanitaire, le carnaval prévu le 28 mars n'a pas pu avoir lieu !
Il nous paraissait important de vivre cet évènement incontournable avant la fin de l'année 2020 : l'investissement des enfants (décorations, actions secrètes, conception du roi), des parents d'élèves bénévoles et de l'équipe d'animation se devait d'être mis en valeur.

Nous vous proposons donc de nous retrouver le **vendredi 28 août derrière la salle polyvalente de 19h à 22h**. La couleur du carnaval cette année est l'orange ! N'hésitez donc pas à sortir vos accessoires ou déguisements oranges ! Cette soirée sera l'occasion de partager de bons moments ensemble avant la rentrée, autour d'un pique-nique apporté par chacun.

Enfin, pour clore cette dernière soirée estivale, l'embrasement du roi du carnaval aura lieu à la tombée de la nuit sur fond musical !

L'évènement pourrait être annulé selon les mesures sanitaires en vigueur à cette date ou une mauvaise météo.

Le service évènementiel

Ecole élémentaire Paul Gauguin

Bougez carré !

Quand le sport se fait carré… Après avoir fait un peu de géométrie : tracés de carrés de 1m de côté espacés de 1m50 dans la cour de l'école, les élèves ont pu sauter, frétiller, danser, tournicoter, … dans la zone limitée pour des séances d'EPS endiablées !
Au programme :
- travail d'expression corporelle autour de la chanson de Soprano « Nos Héros du Quotidien » dans le cadre d'un projet académique
- zumba, boxe, petits jeux grâce aux éducateurs de l'OCSPAC. Merci à Tiphaine, Clovis et Jérémy !

Chers parents,

Après cette période éprouvante, repos, jeux et loisirs seront bien sûr au programme de votre enfant durant les semaines à venir. Mais il nous semble important qu'il ne perde pas le contact avec les apprentissages. Nous nous permettons donc de vous suggérer quelques pistes de travail pour cet été, pour entretenir les connaissances apprises cette année et bien démarrer l'année prochaine :
- Une bonne dose de lecture : des livres pour enfants en particulier, mais aussi des lectures de la vie quotidienne comme les guides touristiques pour ceux qui ont la chance de partir en vacances… Par exemple, du 1er juillet au 31 août, l'association des Incorruptibles vous propose de poursuivre une aventure littéraire en famille grâce à une application pour tablettes et smartphones entièrement gratuite, avec 7 livres numériques et des jeux associés.
Vous pouvez vous inscrire dès à présent sur le site Internet des Incorruptibles :

- Quelques pincées d'écriture : envoyer des cartes postales, écrire la liste des courses sous la dictée…

- De fréquentes cuillerées de mathématiques : lecture de nombres (les prix dans les magasins, calculer un itinéraire…), révision des tables, petits problèmes très simples de la vie quotidienne (calculer le prix de 2 kg de tomates pendant les courses…)

Bonnes vacances aux enfants et à vous, parents, si vous en bénéficiez également.

L'équipe enseignante de l'école Paul Gauguin

à noter

Modalités d'inscription à l'école
Contact : Mme Pierret
mail : **ecole.0351833c@ac-rennes.fr**
Tel. **02 99 55 23 41**
Lors du rendez-vous qui vous sera fixé, vous devrez fournir diverses pièces :
- le certificat d'inscription scolaire signé par le maire de Saint Aubin d'Aubigné,
- le certificat de radiation de l'école précédente,
- le carnet de santé avec les vaccinations à jour
- le livret de famille.

Ecole Notre Dame de Bon Secours

Confinement-Déconfinement :

les élèves de CP sont connectés / Une expérience en distanciel pour les CP.

Depuis le mois d'avril, les élèves de CP utilisent la classe virtuelle.
Afin de garder le lien avec la maitresse et les camarades et assurer une continuité pédagogique, un temps de cours en visio est proposé aux élèves. Tous les jours, ils se retrouvent en petits groupes pour se donner des nouvelles et aborder ou revoir une notion en lecture ou en maths.
Armé de sa souris, son casque et son ardoise, chacun a pris progressivement ses marques et fait de son mieux pour travailler devant l'ordinateur ou la tablette. Même Taoki, la mascotte de la classe, participe aux cours à distance et lance des défis aux enfants.

à noter

Voici les coordonnées pour joindre le chef d'établissement :
Marie-Edith Chenevière
Notre Dame de Bon Secours
35250 Saint Aubin d'Aubigné
mail : **marie-edith.cheneviere.ebs@orange.fr**
Tel. **02 99 55 20 13**

Le « carré sport »

La crise sanitaire nous fait vivre une période inédite dans nos écoles ; et dans ce contexte particulier ; il a fallu réinventer le sport. Tous les mardis après-midi, Clovis et Jérémy, animateurs sportifs de l'OCSPAC (L'Office Communautaire des Sports du Pays d'Aubigné et de Chevaigné) viennent animer « le carré sport » pour l'ensemble des classes du primaire. Les élèves sont dans leur « carré », et pratiquent le sport à travers des jeux et des danses. La bonne humeur et les rires sont au rendez-vous. Les élèves attendent d'ailleurs cette bouffée d'oxygène ou parenthèse enchantée avec impatience.

Merci à Mr Levenez, président de l'OCSPAC, et à toute son équipe pour cette belle proposition totalement gratuite pour l'établissement.
En effet, cette heureuse initiative est financée par le club Arlequin que nous remercions aussi chaleureusement.

Comment cette crise sanitaire inédite a-t-elle été vécue dans notre établissement ?

Confinement-Déconfinement, deux mots que nous ne sommes pas prêts d'oublier. Cette crise sanitaire nous a contraints à nous adapter dans l'urgence et à nous réinventer professeur en distanciel. Pendant la période de confinement, nous avons déployé toute notre énergie à organiser notre enseignement différemment et à accueillir les enfants des personnels prioritaires en offrant un panel horaire à la carte. Et les parents ; pour la plupart, en télétravail, ont dû s'inventer professeur. Ils ont relevé le défi avec brio, nous saluons cet effort collectif qui a permis à nos élèves de garder le contact avec l'école.

Puis arrive le déconfinement… Il a fallu tout réorganiser dans l'établissement pour accueillir les élèves dans le respect du protocole sanitaire drastique demandé par l'Etat. L'équipe professionnelle a été exemplaire dans la mise en place de la nouvelle organisation et a, elle aussi, relevé le défi (élaboration de plannings d'occupation de la cour et du self pour respecter les règles sanitaires, formation au nouveau protocole de nettoyage, aménagement des classes, organisation des entrées et sorties, …). Les élèves devaient retrouver le chemin de l'école mais dans « une école légèrement différente » ! Pas question pour l'équipe d'angoisser les familles et a fortiori les enfants. L'école doit être un lieu d'enseignement où l'on partage, rie, joue, découvre… Oui, mais en respectant les règles sanitaires et notamment le lavage régulier des mains et le maintien d'une « certaine distanciation ». Distanciation respectée au sein des classes mais beaucoup plus compliquée à maintenir sur la cour de récréation… Et c'est ainsi que le 12 mai, près de 60% des familles ont choisi le retour en présentiel de leurs enfants et qu'en juin, nous accueillons un peu plus de 70% de nos effectifs et jusqu'à 90% dans certains niveaux. Les enseignants poursuivent l'enseignement en distanciel tout en assurant la classe en présentiel.

On dit qu'il faut retenir le positif de toute épreuve. Cela nous permet d'avancer et surtout de ne pas rester « amer » ou « en colère ».

Alors permettons-nous un certain inventaire du positif de cette expérience inédite :

- une formidable solidarité collective : une communication et une coopération école-municipalité au service des enfants, des échanges réguliers et constructifs avec les associations de l'école : OGEC et APEL, le maintien d'une restauration dans le cadre de l'ensemble scolaire, des personnes bénévoles qui nous ont confectionné des sur-blouses, des messages réguliers de remerciements et d'encouragements des familles qui réchauffent le cœur, une équipe professionnelle extrêmement soudée qui permet au chef d'établissement de prendre des décisions sereinement dans la concertation.

- une capacité d'adaptation inédite : l'enseignement en distanciel nous a permis de développer en un temps record de nouvelles compétences, les parents se sont improvisés professeur du jour au lendemain…
Avoir traversé cette épreuve ensemble et mesurer les bénéfices personnels et collectifs récoltés nous a permis de grandir tant humainement et que spirituellement. Nous avons réussi simultanément et conjointement ce voyage dans « l'inconnu » qui nous permet de mieux nous « connaître » maintenant.
Bravo et merci à tous et à chacun.

Collège Amand Brionne

Au travail

Format carré au travail

Karaté kid

En suspension

Déconfinement

Collège Amand Brionne :
Une reprise réussie

La période de confinement a été pour les élèves du collège Amand Brionne l'occasion d'expérimenter de nouvelles formes pédagogiques.
Durant ces sept semaines, les enseignants ont maintenu une dynamique de travail forte avec leurs élèves en leur transmettant des devoirs, des documents (sous forme numérique ou en photocopie) et en leur prodiguant conseils et encouragements. Les classes virtuelles se sont généralisées, permettant aux élèves de garder un lien "humain". L'équipe de Vie scolaire a assuré une veille bienveillante en restant en contact avec les élèves et les familles.

Depuis le 18 mai, le collège a rouvert ses portes et a d'abord accueilli les 6èmes et 5èmes puis le 8 juin les 4èmes et 3èmes.
Aujourd'hui, **65% soit 361 élèves** sont présents dans l'établissement. Ils ont tous reçu 4 masques lavables et réutilisables.

Les élèves bénéficient de la totalité de leurs cours en présentiel ou en distanciel.

L'application du protocole sanitaire national bouleverse le fonctionnement de l'établissement mais ne change pas son état d'esprit et le climat scolaire : Le service de demi-pension est assuré avec le nouveau chef de cuisine, M. Brière. Ses wraps de sarrasin, ses flans de légumes et ses délicieux smoothies sont un régal pour tous. La professeure Documentaliste, Mme Chrétien, propose aux collégiens des séances innovantes (Pause lecture au jardin, récré lecture virtuelle...). Les élèves ne perdent pas une occasion de montrer leur bonne humeur et leur humour en s'adaptant à leur nouvelle "vie" masquée respectant la distanciation sociale.

Si les chiffres nationaux font état d'un faible 20 %, le retour massif des élèves au collège Amand Brionne témoigne une fois de plus de la confiance des parents et de l'attachement des enfants à leur collège.

Lycée Simone Veil de Liffré

Le lycée Simone Veil de Liffré ouvrira ses portes à la rentrée

Actif depuis vingt-deux mois, le chantier hors normes du lycée neuf Simone-Veil a connu, comme partout en France, l'interruption due au Covid-19. Afin d'achever l'établissement dans les temps pour la rentrée £scolaire, des mesures ont été prises et les travaux réorganisés selon un nouveau calendrier. Le lycée ouvrira comme prévu. Les bâtiments et équipements essentiels à son fonctionnement seront prêts.

Cela porte sur les deux tiers du site qui pourront être mis en service dès le lundi 31 août : 14 salles de classe, le bâtiment de Sciences, la restauration scolaire ainsi que les espaces administratifs, techniques et de la vie lycéenne. L'ensemble de ces espaces permettront d'accueillir les quelque 400 élèves prévus pour cette première rentrée, répartis en 8 classes de seconde et 2 classes de première.

Des aménagements provisoires sont prévus afin de garantir le bon usage et la sécurité des usagers pendant la phase de coactivité avec les travaux. Un tiers des opérations sont replanifiées en raison du ralentissement de manœuvres dû au respect des consignes sanitaires : un bâtiment de classes, des logements de fonction, la voirie extérieure, le hall d'accueil et sa salle polyvalente. Ils seront achevés d'ici à décembre.

Ce nouvel établissement d'enseignement général et technologique accueillera des élèves provenant de 28 communes dont Saint Aubin d'Aubigné.
L'exposition de présentation de l'établissement est à découvrir en mairie.

Retrouvez toutes les infos sur : www.bretagne.bzh/lyceeliffre
(dont la visite virtuelle du lycée et la lettre de chantier du mois de juin en ligne).

Le « Galet », situé au niveau de l'entrée principale, est la salle polyvalente du lycée Simone Veil. Avec son architecture singulière recouverte de tuile de bois, cet équipement pourra aussi être accessible hors temps scolaire pour des réunions, conférences etc.

INFOS EN BREF

L'actualité en direct sur votre smartphone ?
La commune diffuse des informations d'intérêt général liées à la vie de Saint Aubin d'Aubigné sur « Macommuneconnectée ». Ce service est gratuit.
Comment cela marche ?
L'habitant télécharge sur son smartphone l'application mobile gratuite « MaCommuneConnectée », il indique le code postal 35250 et valide. C'est prêt : il va recevoir les informations publiées par la commune.

Suivez-nous sur : Ville de Saint Aubin d'Aubigné

Contribuez à améliorer votre couverture mobile

KiCapte est une appli gratuite développée par le Département d'Ille-et-Vilaine, disponible sur App Store et Google Play. Elle mesure la qualité et la puissance de votre connexion mobile. Très simple d'utilisation, elle indique les vitesses de débit, de téléchargement d'une vidéo, d'envoi de fichiers ou de navigation sur le Web, que ce soit en intérieur, en extérieur ou sur un itinéraire. Ce projet repose sur la participation de chacun : sur la base des données recueillies, le Département identifie les zones déficientes et peut les signaler aux opérateurs. **Plus vous serez nombreux à l'utiliser, plus cet outil permettra d'améliorer la couverture mobile, partout en Ille-et-Vilaine et en particulier chez vous.** Sur la base des tests effectués, le Département présente aux opérateurs une cartographie des zones mal couvertes et les incite à faire le nécessaire pour améliorer la couverture mobile en priorité dans ces zones. **Un minimum de tests est nécessaire dans chaque commune pour que les données soient significatives. Alors, on compte sur vous !**

Accès en déchèterie

Depuis le 22 juin, les déchèteries de La Bouëxière, Melesse, Montreuil-sur-Ille, Saint-Aubin d'Aubigné et Tinténiac ouvrent selon les horaires habituels* et dans des conditions quasiment normales. Cette reprise du service en accès libre n'annule pas les mesures de sécurité sanitaire en vigueur depuis le 11 mai. Les usagers doivent continuer :
- à respecter les gestes barrières et les règles de distanciation sociale,
- à porter le masque (recommandé) pour protéger notamment les agents de déchèterie qui accueillent plus de 200 usagers chaque jour,
- à effectuer, en amont, le tri de leurs déchets par catégorie afin de fluidifier le déchargement sur site.

Pour éviter les temps d'attente, les usagers sont invités à privilégier les milieux de matinée et d'après-midi qui sont de moindre affluence (hors samedi).
Horaires des déchèterie : www.smictom-forets.fr/collecte-dechets/decheteries/

Invitation artistique au jardin – 2ème édition

Pour la deuxième année, Christine Guénanten et Jean Jagline vous accueillent pour quelques pas au jardin ponctués de découvertes botaniques et artistiques. Jardin au naturel, plantes cultivées ou sauvages, œuvres graphiques et picturales, livres. En cette année du centième anniversaire de la naissance de René Guy Cadou, plusieurs éléments ont été réunis pour évoquer l'œuvre et l'existence des deux figures remarquables de la littérature française que sont Hélène et René Guy Cadou.

Pratique

Lieu : 13 rue Jean Huet à Saint Aubin d'Aubigné (rue montante face à la Salle polyvalente).
Conditions : Compte tenu des incertitudes pandémiques, nous optons pour des visites individualisées étalées sur la saison été-début d'automne.
Prendre rendez-vous par tél/sms au 07 68 00 11 40.

Campagne de destruction des nids de frelons asiatiques

Depuis le 20 avril, les destructions de nids de frelons asiatiques sur les 19 communes du Val d'Ille-Aubigné sont prises en charge financièrement par la Communauté de communes. L'entreprise interviendra, en garantissant la sécurité des intervenants et en restant le plus possible à distance des propriétaires (merci de respecter également ces distances et les gestes barrières).

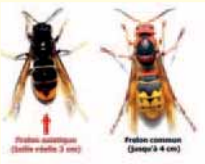

Si vous constatez la présence d'un nid actif près de chez vous, appelez la plateforme de la **FGDON35** au **02 23 48 26 32** ou au **02 23 48 26 23** (en cas de ligne occupée, laissez impérativement un message avec vos coordonnées complètes pour un rappel rapide et une prise en compte immédiate de la demande) ou par mail à l'adresse :
fgdon35@fgdon35.fr

La FGDON se chargera d'appeler l'entreprise habilitée sur le territoire pour programmer l'intervention. Celle-ci se fera dans un délai de quelques heures à 3 jours, selon l'urgence (les nids les plus bas sont détruits en urgence).
La prise en charge de l'enlèvement par le Val d'Ille-Aubigné n'est pas possible :
- s'il s'agit d'un nid de guêpes ou de frelons communs
- si l'entreprise est contactée directement par un particulier, une entreprise, une association ou une collectivité (dans ce cas, l'intervention sera aux frais du demandeur)

Pour plus de renseignements :
Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné :
Camille JAMET ou au 02 99 69 86 03

Trouvez les produits terres & mers près de chez vous !

La Région Bretagne, en lien avec ses partenaires, lance une plateforme qui relie les producteurs et les consommateurs bretons.
La plateforme solidaire produits-locaux.bzh permet la mise en contact directe pour la vente/l'acquisition de produits locaux de saison et de qualité en toute sécurité
livraison/retrait en drive ou dans un commerce de proximité).

Permanence FNATH

Les permanences ont lieu les premiers lundis de chaque mois de 9h à 10h, place Paul Dehn (derrière la mairie).
Ces permanences juridiques ont pour but d'aider, de conseiller et de défendre les victimes d'accidents du travail ou de la route ainsi que les handicapés suite à une maladie. Aide, conseil et accompagnement des dossiers MDPH.
Contact :
02 99 30 58 43 ou 06 98 25 03 76

Secours catholique Caritas France ateliers de convivialité

Sortir de chez soi, vaincre l'isolement ...
Les bénévoles de l'équipe locale St Aubin de l'Illet vous accueillent à nouveau cette année 2020, salle paroissiale, rue du Château d'Eau à Saint Aubin d'Aubigné les 1ers et 3èmes mardis de chaque mois de 14h30 à 16h30 autour de bricolages simples, carterie, jeux de société, activités manuelles, culturelles, rencontres festives ...
N'hésitez pas à venir nous rejoindre au :
07 57 44 13 66

Minibus CCAS pour les personnes à mobilité réduite et les personnes âgées

Depuis 2012, le Centre Communal d'Action Social de Saint Aubin d'Aubigné a mis en place un moyen de transport pour que les personnes à mobilité réduite et les personnes âgées domiciliées sur l'ensemble de la commune (bourg et campagne) puissent se rendre dans la zone commerciale et le centre bourg afin de faire leurs courses.
Le minibus de la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné, conduit par un.e bénévole, vient au domicile des personnes demandeuses et les déposent à l'endroit souhaité. Le retour est organisé à l'avance.

Ce service gratuit a lieu toutes les semaines (le vendredi) de 9h00 à 12h00.

Toute personne intéressée peut contacter les services de la mairie au 02 99 55 20 23.

Mesures sanitaires dans le minibus : port du masque obligatoire, gel hydroalcoolique et lingettes désinfectantes disponibles, gestes barrière, distanciation physique, 5 personnes en tout (9 auparavant).

crédit CC Val d'Ille-Aubigné

S.O.S. Amitié
UN MAL. DES MOTS
S.O.S Amitié région de Rennes
ÉCOUTE dans l'ANONYMAT
et la CONFIDENTIALITÉ
toute personne en difficulté.
Écoute bienveillante et sans jugement.
Tél. jour & nuit : 02 99 59 71 71
www.sos-amitie.com (chat & mail)
Recrutement et formation des bénévoles
S.O.S Amitié - BP 70837 - 35008 RENNES Cedex
ou sosamitierennes@wanadoo.fr
Association reconnue d'utilité publique - Dons soumis à réduction d'impôts

Vous vous installez à Saint Aubin d'Aubigné ? N'oubliez pas de vous faire connaître à l'accueil mairie ou en téléphonant au 02 99 55 20 23 ou par email à mairie@saint-aubin-daubigne.fr en précisant vos nom, prénom et adresse.

coupon-réponse ACCUEIL des NOUVEAUX ARRIVANTS

L'équipe municipale accueillera les nouveaux habitants de la commune le **vendredi 09 octobre 2020**. À cette occasion, un repas sera offert. Pour la bonne organisation de cet accueil, nous invitons les habitants arrivés dans notre commune depuis septembre 2019 à retourner ce coupon au secrétariat de la mairie. Merci.

Monsieur, Madame : ..... Adresse : .....

Email (en lettres majuscules)..... Nombre d'adultes : ..... Nombre d'enfants : .....

Viendra(ont) à la soirée des nouveaux arrivants organisée par la Mairie de Saint Aubin d'Aubigné le vendredi 09 octobre 2020 à 19h30 à la salle polyvalente, boulevard du stade. Pour tout renseignement, contacter la mairie au 02 99 55 20 23. À bientôt !

En raison de la crise sanitaire, l'accueil des nouveaux arrivants sera organisé selon des modalités particulières.

Lundi 13 avril 2020 et vendredi 1er mai 2020

Dessins et fleurs offerts aux résidents

Les 32 résidents de l'Ehpad de Saint-Aubin-d'Aubigné sont restés confinés mais pas en chambre. Ils ont reçu pour Pâques des dessins par les enfants. Les résidents et le personnel les remercie ainsi que Catherine Truet Le Pois de Senteur pour les fleurs offertes à la résidence et Super U pour les brins de muguets.

Vendredi 8 mai 2020

Journée de la commémoration de la victoire de 1945

Format restreint, en raison de l'état d'urgence sanitaire, pour la cérémonie de la journée nationale du 8 mai 2020, au monument aux morts.

du 5 au 9 juin 2020

Distribution des masques

Les élu.e.s de la commune ont mis sous pli et distribué à chaque Saint Aubinois.e de plus de 11 ans un masque en tissus, après une commande de 4 000 masques en partenariat avec l'AMF 35.

Mardi 16 juin 2020

Une équipe de TVR est venue tourner « Planète Séniors » sur la commune

Mathieu Tillaut, coréalisateur et cameraman, Annick Gilbert, ancienne conseillère municipale et 1ère adjointe de Montauban de Bretagne, Joseph Gicquel, coréalisateur, et Pierre Esnault, ancien maire de Saint Aubin d'Aubigné.
Les interviews se sont déroulées dans la salle du Conseil municipal, que le maire, Jacques Richard, avait mis à la disposition de l'équipe.
Replay sur : https://www.tvr.bzh/emission/planete-seniors

Bibliothèque Municipale

Le service « Réserver & Emporter » fonctionne jusqu'au 30 septembre :

Depuis vendredi 15 mai 2020, la bibliothèque vous propose un service de retrait de documents.
Les modalités de prêts sont identiques :
- 10 documents imprimés (revues, livres, livres audio) et 2 DVD par carte pour 3 semaines.

Pour récupérer vos réservations, vous pouvez :
- Réservez en ligne sur la plateforme RDV360
- Téléphonez au **02 99 55 52 04**
- Envoyez un mail, en nous laissant votre numéro de téléphone pour que nous puissions vous rappeler et convenir d'un créneau ensemble : **bibliotheque@saint-aubin-daubigne.fr**

Nouveauté !

Voici le lien vers le nouveau site de la bibliothèque et son catalogue pour réserver vos documents depuis chez vous : **https://bibliotheque-saintaubindaubigne.fr**

Les sacs surprises peuvent être empruntés dès le 17 juin à la bibliothèque

Durant tout l'été, la bibliothèque invitent les amateurs de découvertes et les curieux à venir emprunter un sac surprise au contenu mystérieux !
Ces documents ont été choisis avec soin par l'équipe de la bibliothèque qui aimerait partager avec vous leurs sélections!
Le mode d'emploi : Venez à la bibliothèque, choisissez, empruntez (ce sac vous est prêté EN PLUS de vos prêts habituels) pour une durée de 2 mois, repartez avec votre sac surprise, et profitez !!

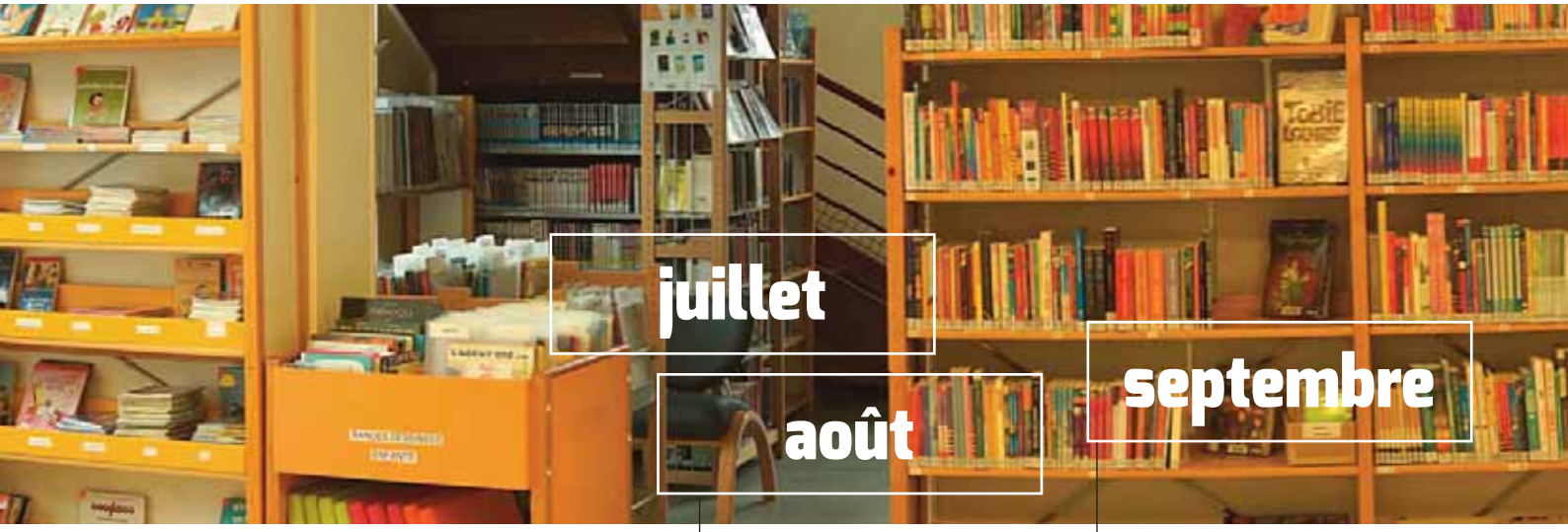

Ouverture partielle de la bibliothèque au public

La bibliothèque ouvre au public 2 jours par semaine uniquement pour emprunter et rendre les documents
Ouverture des locaux au public :
Mercredi : 10h-12h15 et 14h-18h30
Samedi : 10h-12h15 et 14h-17h

Le service « Réserver & Emporter »
Mardi : 16h-18h30
Vendredi de 16h00 - 19h30

Fermeture annuelle de la bibliothèque :

Pendant l'été, la durée des prêts est de 2 mois au lieu de 3 semaines.
La bibliothèque sera fermée :
- Mardi 21 juillet et Mardi 28 juillet car nous accueillerons les chantiers jeunes.
- Du mardi 4 août au jeudi 20 août

Réouverture le vendredi 21 août, à 16h00

Samedi 12 septembre : Grand Déstockage de livres de la bibliothèque : 10h00-13h00

** sous réserve que les conditions sanitaires le permettent.*

Sur la Placette Arlequin

Romans, Albums, documentaires pour enfants, adolescents et adultes, de nombreux documents peu abîmés ou anciens ont été retirés des collections.
Offrez une seconde vie aux documents ! Venez faire le plein de lectures et remplir votre bibliothèque grâce à des livres à petits prix (entre 50 centimes et 2 euros) !

Les consignes sanitaires pour entrer dans la bibliothèque :
- Le port du masque est obligatoire à partir de 11 ans
- Lavage des mains obligatoire à l'entrée de la bibliothèque
- Nombre limité à 5 personnes
- Respect d'1 mère de distance vis-à-vis des autres lecteurs et des bibliothècaires
- Retours et emprunts des documents uniquement

Club Arlequin

Il est évidemment très délicat de mettre une association en sommeil !

Mais devant l'évidence, nous n'avons pu que nous adapter et faire face, comme tout un chacun.
En tant qu'association, nous avons pour mission de mettre notre engagement à la portée de tous, ces derniers mois nous ont, en plus, permis de replacer l'individu au centre de toutes nos préoccupations.
Nos objectifs :
1 – Eviter la contagion,
2 – Proposer des réponses concrètes et pérennes pour nos salariés, nos indépendants, nos adhérents,
3 – Maintenir les emplois liés à nos activités
4 – Confirmer notre dynamisme et notre diversité au sein de la vie locale.
Ce sont ces valeurs qui nous animent et qui ont dicté nos actes depuis le 14 mars dernier.
La majeure partie de nos professeurs a envoyé des liens pour que vos activités continuent autrement, ou ont repris avec un effectif réduit et en plein air quand cela a été possible, nous les en remercions vivement pour ce geste bénévole.

Par solidarité, nous avons mis en place un projet participatif, en corrélation avec les salariés de l'OSCPAC. L'ACES Arlequin offre le financement d'heures de cours de Multi Sport, Eveil Corporel, & Multi activités aux deux écoles primaires de Saint Aubin d'Aubigné.

Du nouveau dans la "Gestion des adhérents" à l'ACES Club Arlequin

Pour la rentrée 2020-2021, une gestion centralisée des adhérents est mise en place au niveau de l'association ACES Club Arlequin de Saint Aubin d'Aubigné. Elle vous permettra d'accéder à vos données et simplifiera grandement le travail administratif des responsables des sections, bénévoles de l'association qui en 2019-2020 ont géré 1489 adhérents pour 1646 adhésions.

Une application a été développée spécifiquement pour et par l'association sur les bases de la saison 2019-2020. Les données de gestion sont les suivantes et distinguent :

a) Adhérent : NOM - Prénom - Date de naissance - Adresse géographique - Coordonnées téléphoniques fixes et/ou mobiles - Adresse-s de messagerie - Photo d'identité

b) Adhésion-s : Saison - Activité - Cotisation et moyen de paiement - Certificat médical et date d'émission.
Les données sont collectées et enregistrées pour le seul usage de l'association qui garantit à ses adhérents qu'aucune donnée ne sera transmise à des tiers dans un but commercial.
Un adhérent du Club Arlequin peut sur simple demande, en ligne ou via un formulaire recevoir ses données personnelles collectées par l'association.

Sécurisation des données

L'application de gestion des adhérents est hébergée sur un serveur sécurisé de notre fournisseur Web : IONOS-1&1. Elle est accessible par un lien HTTPS qui garantit la confidentialité et l'intégrité des données envoyées par l'utilisateur et reçues du serveur.
L'URL ou adresse web pour accéder à l'application :
https://www.club-arlequin.fr/index.php

Déclaration CNIL

D'autre part, la question à se poser était de savoir si les fichiers de membres d'une association devaient être déclarés à la CNIL ? **NON, ces fichiers sont dispensés de déclaration à la CNIL**. Cependant cela n'exonère pas pour autant des obligations que la loi "informatique et libertés" impose aux responsables de fichiers : informer les membres, donner un accès aux informations et bien sûr, prendre toutes les mesures utiles afin d'assurer la sécurité des informations personnelles collectées. Tout est mis en place pour répondre à la réglementation en vigueur.

Inscriptions saison 2020-2021

Si vous étiez adhérent-e lors des saisons 2018-2019 et/ou 2019-2020, vous êtes déjà enregistré dans la base et pouvez vérifier vos données de gestion. L'inscription est destinée aux personnes qui n'étaient pas adhérentes. Afin de gagner un temps certain lors du forum des associations de Saint Aubin d'Aubigné du 05 septembre 2020, vous devez vous inscrire au niveau du bureau pour être enregistré dans la base de gestion en qualité d'**Adhérent.** Sans cela aucune **adhésion** ne sera possible. Cette formalité peut également s'effectuer en ligne : https://www.club-arlequin.fr/index.php (cliquez sur préinscription). A l'issue de cette étape, vous serez enregistré dans la base et vous pourrez, si vous le souhaitez, contractez une adhésion auprés d'une section. A défaut, si vous vous étiez inscrit et n'avez pas adhéré, vos données seront supprimées de la base dans les 3 mois.

Pour plus d'information, je vous invite à consulter la page : gestion des adhérents sur le site Arlequin, menu bureau-arlequin : https://www.aces-clubarlequin.fr/bureau-arlequin/gestion-adh%C3%A9rents/

Thierry SAMSON, Membre du bureau Arlequin - Administrateur du site Web, messagerie et base de données "Gestion des Adhérents"- Responsable section Qi-Gong

Club de la détente

« Bonjour à tous,à l'heure actuelle, le bureau ne peut pas se prononcer sur la date de reprise des activités. Nous espérons fortement que ce sera au mois de septembre. Cependant même si le déconfinement était complet, nous devrons attendre le "feu vert" de Gemouv.
Bon été à tous. »

Lire en Automne

Dimanche 15 novembre 2020

6e édition

Salon du Livre et des Artistes - « Les talents de notre territoire et d'ailleurs »

Saint Aubin d'Aubigné
Salle polyvalente,
boulevard du Stade

Venez découvrir les talents de notre territoire et d'ailleurs !

Des auteurs – tous les genres et tous les âges
romans, polars, espionnage, poésie, découverte/voyages, loisirs créatifs, fantastique, aventure, histoire, jeunesse, BD

Des artistes : dessins, mosaïque, peinture, photos, musique, illustrations et cartes
et la participation de l'Ecole de Musique de l'Illet, enseignants et élèves

La programmation et l'organisation de Lire en Automne est en cours et doit s'adapter dans le cadre de la crise sanitaire que nous traversons. Les modalités du salon seront précisées.

Contact :
Mairie, 4 place de la Mairie, 35250 Saint Aubin d'Aubigné
Tél. 02 99 55 20 23 / Fax 02 99 55 27 83
mairie@saint-aubin-daubigne.fr
Christian Dumilieu,
adjoint en charge de la communication et de la culture

Rentrée musicale
de l'Ecole de Musique de l'Illet !

L'EMI propose de commencer la musique dès 4 ans : cours d'éveil musical le mercredi après-midi aux Halles. Pour les 7-9 ans qui souhaitent commencer un instrument, il reste des places en saxophone, trombone, tuba et contrebasse !

Cours de Djembé le mercredi à 18h30, en collectif, salle Bon Secours à Saint Aubin d'Aubigné

Danse Africaine le mercredi à Gahard, 19h15 – 20h45
Chorale enfant le jeudi, (6-10 ans, et 11-14 ans), entre 17h15 et 18h30 à Saint Aubin d'Aubigné

Atelier Jazz et atelier Musique Assistée par Ordinateur le mardi soir à Saint Aubin d'Aubigné

Nouveau **Atelier BATUCADA** parents/enfants, le jeudi à Sens de Bretagne, 18h30-19h30

Retrouver toute l'activité de l'EMI, les 17 ensembles, les projets et les tarifs sur emi.asso.fr
Contacts et renseignements : 02 99 37 73 53 / 07 68 67 32 51

Le SAS, un nouvel espace de solidarité

Une toute nouvelle association vient de voir le jour, le SAS, Saint Aubin Solidarités qui a pour objectif de venir en aide aux personnes en difficultés passagères, leur permettant de se ravitailler à des prix réduit sous forme d'une épicerie solidaire.

Le projet a vu le jour et a pris corps pendant la période de confinement qui a exacerbé les difficultés pour de nombreuses familles.

Au-delà de la mise en place d'une aide alimentaire, l'association se veut aussi un lieu d'échange, de convivialité, de soutien et d'accompagnement.
En partenariat avec la municipalité, le centre départemental d'action sociale et la communauté de communes, le SAS entend être le partenaire de toutes les solidarités.

Contact SAS
sas.saintaubinsolidarite@gmail.com
Philippe Pinson
Président du SAS

Bureau de la nouvelle association avec de gauche à droite : le docteur Gwendal Galesne-Hercerg : coprésident, Mme Juliette Lusseau : coprésidente, le docteur Philippe Rouvier : trésorier, Mme Marie Guibert : secrètaire, M. Philippe Pinson: président.

Assemblée générale de la section UNC

Le dimanche 16 février 2020, l'assemblée générale de la section UNC de Saint Aubin d'Aubigné s'est tenue dans la salle Bon Secours, sous la présidence de M. Faille Christian. Le président a ouvert la séance et remercié les participants.
Une minute de silence a été observée à la mémoire des membres décédés au cours des années 2019 et 2020 : Anger Émile, Bigue Louis et Skowronski Jean.
Le président est revenu sur le bilan moral de l'année. M. Desevedavy Narcisse, trésorier, a présenté le bilan financier, approuvé à l'unanimité par l'assemblée.
Après élection du tiers sortant, le bureau est ainsi constitué : M. Faille Christian président - M. Ogier Henri vice-président - M. Désévedavy Narcisse trésorier - M. Bandon Alain secrétaire - M. Alembert Patrick administrateur -M. Javaudin Francis administrateur - M. Gacel Bernard administrateur - Mme Gomes Ghislaine administratrice.
L'association compte aujourd'hui 39 membres.

Le calendrier des cérémonies et festivités de l'année 2020 a été dévoilé. Repas choucroute le 11 avril 2020 et journée pique-nique le 23 juin 2020. Pour clôturer la séance, hommage a été rendu à M. Ogier Henri pour les 10 ans qu'il a passés à la présidence de la section locale, Marie-Annick son épouse a été associée à ces remerciements.

Braderie des écoles publiques

La commission braderie s'est réunie le 8 juin dernier pour décider du maintien et de l'organisation de la prochaine braderie.

Sous réserve de conditions sanitaires favorables, elle est prévue le **dimanche 27 septembre 2020** sur le parking du Super U actuel.
La nouvelle localisation permet de proposer cette année des emplacements sous parking couvert (au tarif de 4€/ml) et non couvert (2€50/ml).

Le nombre d'emplacements étant limité, **l'inscription est obligatoire.**

Le formulaire d'inscription est téléchargeable en ligne sur le site internet de la mairie, ou disponible en version papier à l'accueil de la mairie.

Pour toute question, contactez-nous à l'adresse suivante : braderiepaulgauguin@gmail.com

Dans le contexte actuel, tout sera mis en œuvre pour que la braderie des écoles publiques 2020 soit un succès.

L'Association des Parents d'Elèves des Ecoles Publiques Paul Gauguin.

Agenda

Vendredi 28 août 2020 à 19h
Carnaval le 28 août !
derrière la salle polyvalente
Comme vous le savez, suite à la crise sanitaire, le carnaval prévu le 28 mars n'a pas pu avoir lieu ! Il nous paraissait important de vivre cet évènement incontournable avant la fin de l'année 2020 : l'investissement des enfants (décorations, actions secrètes, conception du roi), des parents d'élèves bénévoles et de l'équipe d'animation se devait d'être mis en valeur.
L'évènement pourrait être annulé selon les mesures sanitaires en vigueur à cette date ou une mauvaise météo.
Plus d'informations en page 16.

Samedi 5 septembre 2020
de 9h à 12h30
Forum des associations
Salle tennis
Le forum des associations peut être annulé ou maintenu selon les consignes sanitaires en vigueur.

Samedi 12 septembre 2020
de 10h à 13h
Grand déstockage de livres de la bibliothèque
Bibliothèque municipale, placette Arlequin
Sous réserve que les conditions sanitaires le permettent.
Plus d'informations en page 23.

Samedi 19
et dimanche 20 septembre 2020
Journées Européennes du Patrimoine
Saint Aubin d'Aubigné
Monsieur Pascal Coumailleau, conseiller municipal, collecte des documents afin de préparer et d'enrichir ces Journées Européennes du Patrimoine. A cette occasion, il sollicite les saint aubinois.e.s qui auraient de vieux documents sur la commune (photos, cartes postales, documents écrits, voire vieux objets). Vous pouvez contacter Monsieur Pascal Coumailleau par email à pascalcoumail@yahoo.com
Les Journées Européennes du Patrimoine pourront être annulées ou maintenues selon les consignes sanitaires en vigueur.

Dimanche 27 septembre 2020
de 8h à 17h
Braderie
de l'Association des Parents d'Elèves des écoles publiques Paul Gauguin
Parking du Super U actuel
La commission braderie s'est réunie le 8 juin dernier pour décider du maintien et de l'organisation de la prochaine braderie.
Sous réserve de conditions sanitaires favorables, elle est prévue le dimanche 27 septembre 2020 sur le parking du Super U actuel.
Plus d'informations en page 26.

Vendredi 09 octobre 2020, à 19h30
Accueil des nouveaux arrivants
Salle polyvalente
L'équipe municipale accueillera les nouveaux habitants de la commune le vendredi 09 octobre à 19h30 à la salle polyvalente. Inscrivez-vous ! Découpez et remplissez le coupon-réponse (en page 20) puis déposez-le à l'accueil mairie ou dans la boîte aux lettres située à l'extérieur, à droite de la mairie, près de l'entrée du personnel.
En raison de la crise sanitaire, l'accueil des nouveaux arrivants sera organisé selon des modalités particulières.

Mardi 14 octobre 2020
de 14h30 à 19h
Collecte de sang
Salle polyvalente
En cette période difficile, une pénurie de sang est observée. La mobilisation de tous est primordiale pour répondre aux besoins des patients. En cette période pandémie Covid-19, pour retrouver les informations sur le déroulement de cette collecte, n'hésitez pas à consulter le site : https://dondesang.efs.sante.fr/

Mercredi 11 novembre 2020
Cérémonie de commémoration de l'Armistice
Saint Aubin d'Aubigné
La cérémonie peut être annulée ou maintenue selon les consignes sanitaires en vigueur.

Dimanche 15 novembre 2020
« Lire en Automne », le salon du Livre et des Artistes
Salle polyvalente
6e édition du salon du Livre et des Artistes. La programmation et l'organisation de Lire en Automne est en cours et doit s'adapter dans le cadre de la crise sanitaire que nous traversons. Les modalités du salon seront précisées. Plus d'informations en page 25.

Dimanche 22 novembre 2020
Téléthon
La ronde du Phacochère
La prochaine rando VTT et pédestre "La Ronde du Phacochère" aura lieu le dimanche 22 novembre dans le cadre du téléthon.

Sortie et repas CCAS
Compte tenu de la crise sanitaire actuelle et de l'incertitude laissée sur la reprise des activités, le CCAS est en réflexion sur le maintien ou l'annulation de la sortie pour les aînés, initialement prévue mercredi 23 septembre prochain, et le repas CCAS initialement prévu le samedi 7 novembre. En fonction de l'évolution des circonstances actuelles une décision sera prise prochainement et communiquée aux aîné.e.s.

Evènements annulés
Marche Gourmande
En raison de la crise sanitaire du COVID-19, l'association Crêtes et Vallées a annulé la marche gourmande 2020.
Rendez-vous pour la prochaine édition en 2021, le 26 juin !

Grand loto de la Boîte à Métiers
En raison de l'incertitude liée à la crise du coronavirus, la Boîte à Métiers, union des commerçants, artisans et libéraux de Saint Aubin d'Aubigné, a annulé le Grand loto.

Loto du comité des fêtes
En raison de la crise sanitaire, le loto du comité des fêtes du 16 octobre 2020 est annulé.

samedi 5 septembre 2020

de 9h à 12h30

salle de tennis

Forum des Associations

Saint Aubin d'Aubigné

tél : 02 99 55 20 23 | fax : 02 99 55 27 83 | mairie@saint-aubin-daubigne.fr | www.saint-aubin-daubigne.fr